

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DE NOGENT SUR VERNISSON – 11 MARS 2016**

L'an deux mille seize, le **11 mars**, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 09 mars 2016, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire

Etaient Présents : Michel LE ROUX, Eliane COGNOT, Jean-Luc LAUVERJAT (a reçu procuration de Dorothee GALOPIN), Bernadette CORJON, Jean-Marc SECQUEVILLE (a reçu procuration de Sylvain PHILIPPOT), Simone TOUCHARD, Jean-Loup OUDIN, Annie GREGOIRE, Gratiane DES DORIDES, Jean-Luc PICARD (a reçu procuration de Jean-Paul PINAUD), Isabelle CAILLEAU, Véronique DAL PONT, Raul DA SILVA BRAS, Monique PIOT, Philippe MOREAU, Sophie MALGOURIS, Dominique DENIS, Guy BENTEO, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Sylvain PHILIPPOT (a donné procuration à Jean-Marc SECQUEVILLE), Jean-Paul PINAUD (a donné procuration à Jean-Luc PICARD), Dorothee GALOPIN (a donné procuration à Jean-Luc LAUVERJAT), Maryse TRIPIER

Absente : Dominique DE WILDE

Monique PIOT est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 26 février 2016 est adopté à l'unanimité, sous réserve des modifications suivantes :

- Madame Monique Piot signale que les obsèques de Charles Galloo, ancien maire de Saint Maurice sur Aveyron, ont eu lieu le vendredi 26 février 2016,
- Madame Simone Touchard signale une faute de frappe dans la rubrique « Informations diverses ».

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 25 mars 2016.
- Une visite des équipements intercommunaux sera organisée le 09 avril prochain (espace des étangs, dojo, siège de la communauté de communes).
- Les Opérations Préalables à la Réception de la nouvelle station d'épuration ont été réalisées le mercredi 02 mars dernier. Les travaux d'aménagements extérieurs et l'installation des plantes dans la serre sont en cours. L'inauguration n'aura pas lieu avant septembre, suivant l'avancement des travaux. Plus tard, il sera possible d'organiser, pour le public, des visites de ce site.
- Une réunion pour la création du giratoire à l'intersection des RD 2007 et RD 607 a eu lieu le 07 mars 2016 en préfecture. Sa réalisation nécessite une mise en compatibilité du PLU de la Commune, notamment pour la réalisation d'équipements publics en zone N. L'enquête publique aura lieu du 09 mai au 11 juin 2016. Il a été également précisé la fréquentation du carrefour actuel : plus de 900 mouvements tournants de véhicules par jour, dont 150 PL. Il devrait être opérationnel en 2017.

INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Une réunion sur la fusion des intercommunalités aura lieu le 24 mars à 19h à l'Espace Colette de Sainte Geneviève des Bois, à destination des conseillers municipaux des communes membres de la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny.
- La commune de Châtillon-Coligny a adressé un appel aux dons au profit de deux réfugiés de Syrie et d'Irak, habitant cette commune.

ORDRE DU JOUR

1/ Réunion du Conseil Municipal : procédure d'urgence

Monsieur le Maire rappelle l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délais légaux de convocation du Conseil Municipal. Cet article précise qu'en cas d'urgence, le délai peut être abrégé par le Maire sans pouvoir être inférieur à un jour franc. Le Maire doit en rendre compte dès l'ouverture de la séance au Conseil Municipal qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

En application de ces dispositions, une convocation a été envoyée le 09 mars 2016, soit deux jours francs avant la réunion de ce jour le 11 mars 2016.

L'urgence tient à la tenue de la vente aux enchères d'une licence IV lundi 14 mars 2016. L'acquisition éventuelle d'un bien aux enchères par la Commune est subordonnée à une délibération du Conseil Municipal autorisant Monsieur le Maire à participer à la vente aux enchères.

En application de l'article L2121-12 du CGCT, Monsieur le Maire invite donc le Conseil Municipal à se prononcer sur l'urgence de la convocation du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la notion d'urgence pour cette vente, qui a conduit à la convocation du Conseil Municipal.

2/ Acquisition d'une licence de débit temporaire de 4^{ème} catégorie aux enchères publiques

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de la liquidation judiciaire simplifiée de la SARL Le Petit Nogent, une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie va être vendue aux enchères le 14 mars 2016.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'opportunité de son acquisition, et de l'autoriser le cas échéant à enchérir pour le compte de la Commune lors de la vente aux enchères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 19 voix contre et 2 abstentions (Sylvain PHILIPPOT et Isabelle CAILLEAU) :

- SE PRONONCE CONTRE l'acquisition de la licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie qui va être vendue aux enchères,

- Par conséquent, N'AUTORISE PAS Monsieur le Maire à enchérir pour le compte de la Commune lors de la vente aux enchères.

Au cours des débats, Monsieur le Maire précise que la vente aux enchères aura lieu lundi 14 mars prochain à 09h30 ; la mise à prix sera de 1 500 euros.

Suite aux demandes de Madame Monique Piot et de Madame Dominique Denis, Monsieur Jean-Luc Lauerjat précise le nombre de licences de 4^{ème} catégorie exploitées sur la Commune, les établissements en bénéficiant, ainsi que les possibilités d'achat ou de création de licence en cas de nouvelle installation. Madame Gratiane Des Dorides rappelle que le nouveau restaurant s'est procuré une licence dans une autre commune et a demandé son transfert sur la Commune.

A la demande de Monsieur Guy Benteo qui s'interroge sur les suites à donner si la Commune se porte acquéreur de la licence, il est précisé qu'une licence IV doit être utilisée une fois par an.

3/ Cession d'un chemin en zone artisanale

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'installation d'une nouvelle activité sur la zone artisanale « Près la Forêt ». Il s'agit d'une plateforme de traitement des déchets verts (récupération des déchets, broyage et stockage). L'entreprise en cours de création souhaiterait acquérir un chemin limitrophe à la parcelle afin d'installer un pont-bascule, nécessaire pour son activité.

Après échanges avec la Communauté de Communes qui commercialise les parcelles de la zone d'activités, il apparaît que ce chemin lui appartient encore. La décision de cession du chemin reviendra donc la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire précise qu'il faudrait s'interroger sur l'extension future de la zone d'activités, afin de déterminer si la cession du chemin est opportune.

Monsieur Philippe Moreau s'interroge sur les nuisances éventuelles qui pourraient être liées à ce type d'activités. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une activité de broyage et de stockage de déchets verts (entre 2000 et 2500 tonnes par an), qui ne devrait pas engendrer de nuisances. Monsieur Guy Benteo donne l'exemple de la déchetterie d'Amilly qui propose aux particuliers de récupérer du terreau et du compost.

Madame Monique Piot signale la présence d'arbres le long du chemin concerné. Monsieur le Maire précise que le règlement de la zone impose la conservation des arbres, mais que l'entreprise prévoit tout de même de réaliser une ouverture de 5 à 6 mètres dans l'espace boisé, afin de permettre aux poids lourds de manœuvrer.

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que l'intégralité de la voirie aménagée de la zone artisanale a été rétrocédée par la Communauté de Communes à la Commune, par délibérations conjointes au cours du dernier trimestre 2012 et par signature d'un acte de vente au cours du 1^{er} semestre 2013. Cette voirie aménagée devra être intégrée dans la voirie communale, par délibération du Conseil Municipal et transmission aux services du cadastre. Un dossier sera présenté lors d'une prochaine réunion du Conseil.

Madame Monique Piot s'interroge également sur la propriété du chemin reliant la zone artisanale et la gare, qui pourrait permettre la réalisation d'une liaison piétonne. Une vérification sera faite.

Fin de séance : 21 h

Membres du Conseil Municipal présents lors de la séance du Conseil Municipal en date du 11 mars 2016			
Michel LE ROUX	Eliane COGNOT	Jean-Paul PINAUD	Jean-Luc LAUVERJAT
Bernadette CORJON	Jean-Marc SECQUEVILLE	Simone TOUCHARD	Jean-Loup OUDIN
Sylvain PHILIPPOT	Annie GREGOIRE	Gratiane DES DORIDES	Jean-Luc PICARD
Isabelle CAILLEAU	Véronique DAL PONT	Dominique DE WILDE	Raul DA SILVA BRAS
Dorothée GALOPIN	Monique PIOT	Maryse TRIPIER	Philippe MOREAU
Sophie MALGOURIS	Dominique DENIS	Guy BENTEO	